

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 103/SAG promulguant le décret n° 61-1547 du 26 décembre 1961 sur le régime des épaves maritimes

n° 103/SAG

Ministère
HAUT-COMMISSARIATNuméro JO
n° 2 du 25/01/1968Date de publication
7 février 1968Date du numéro
25 janvier 1968

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué dans le Territoire Français des Afars et des Issas le décret n° 61-1547 du 26 décembre 1961 sur le régime des épaves maritimes. Art .2.— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.